

LA MAISON INTERNATIONALE DE LA POESIE – ARTHUR HAULOT

vous invite à participer à la

VINGT CINQUIEME BIENNALE
INTERNATIONALE DE POESIE

Sous le Haut Patronage de S.M. la Reine Fabiola

THEME :

POESIE FRUIT DEFENDU ?

OUVERTURE OU RESISTANCE

Présidence
Kenneth WHITE

Palais des Congrès
Liège
(Belgique / Belgium)

du 4 au 7 octobre 2007

PROGRAMME PROVISOIRE

Jeudi 4 octobre 2007

- 10h00 : Arrivée des participants. Accueil, inscriptions et rencontres libres.
- 13h30 à 15h00 : Animations Journée Mondiale Poésie-Enfance.
- 18h00 : Récital Poétique : « Des Voix venues d'ailleurs ».
Réception d'accueil
- 19h00 : Projection en boucle jusqu'à la fin de la Biennale de films d'animation inspirés par des poèmes de jeunes auteurs flamands
- 20h00 : Repas.

Vendredi 5 octobre

- 9h30 : Séance d'ouverture en présence des autorités nationales et internationales.
Annonce des orateurs prévus et exposés introductifs.
- 12h30 : Récital de Poésie.
- 13h00 : Déjeuner officiel.
- 14h30 à 18h : **Atelier I : « Poésie pour tous ? »**

Parallèlement à l'Atelier I :
 - 13h30 à 15h00 : Animations Journée Mondiale Poésie-Enfance.
 - 14h30 à 17h00 : Ateliers de Slam ; de pose de voix.
 - 14h30 à 17h00 : Ateliers d'écriture.
- 18h30 : Réception-buffet au Palais des Princes Evêques.
- 20h30 : Podiums poétiques.

Samedi 6 octobre

- 10h00 : Reprise des travaux de l'**Atelier I**.
- 11h30 : **Atelier II : « Poésie et transgression ».**
- 13h00 : Déjeuner.
- 15h00 : Reprise des travaux de l'**Atelier II**.

Parallèlement à l'Atelier II :
 - 14h30 à 17h00 : Ateliers de Slam ; de pose de voix.
 - 14h30 à 17h00 : Ateliers d'écriture.
- 19h00 : Repas et soirée liégeoise.
- 20h30 : Podiums poétiques.

Dimanche 7 octobre

- 10h00 : Séance de clôture.
Proclamation du Grand Prix des Biennales Internationales de Poésie 2007
(Prix Sabam)
Rapports et conclusions des travaux des deux ateliers.
Discours de clôture.
- 13h00 : Déjeuner de clôture.

POESIE FRUIT DEFENDU ?

OUVERTURE OU RESISTANCE

La poésie, expression de la liberté, a souvent été réprimée par des forces totalitaires, qu'elles soient politiques ou économiques.

Or, quels dangers la poésie représente-t-elle pour le Pouvoir ?

Pourquoi l'accès à la poésie semble-t-il difficile pour le plus grand nombre ?

Quelles sont les barrières technologiques, psychologiques ou éducatives à renverser ?

Comment faire entendre la voix du poète par-dessus tout ?

Face à l'intolérance et à l'ignorance, le devoir du poète n'est-il pas de faire entrer l'Homme du 21^{ème} siècle « en Poésie » comme on entre « en Résistance » ?

Poètes du monde, venez répondre à cette urgence !

« CEUX PAR QUI LE PLAISIR ARRIVE ... »

La XXVème Biennale Internationale de Poésie est l'hôte du Palais des Congrès de Liège. Elle est organisée par la Maison Internationale de la Poésie – Arthur Haulot qui bénéficie de l'appui moral et matériel des organismes publics et privés dont les noms suivent :

- Agence intergouvernementale de la Francophonie (ACCT),
- Communauté Wallonie Bruxelles (Communauté française de Belgique),
- Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI),
- Commission Communautaire française (Co.Co.f),
- Communauté Germanophone,
- Région de Bruxelles-Capitale,
- Province de Liège,
- Ville de Liège,
- Ville de Bruxelles,
- PAB de la SABAM
- Loterie Nationale,
- A.P.R.I.L.,
- Académie Royale de Langue et de Littérature Française de Belgique,
- Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts,
- Association des Ecrivains Belges de Langue Française,
- Fonds National de la Littérature,
- P.E.N. Club belge de langue française,
- Fondation Hélène Arnold et Jean Goffin,

Toute notre gratitude,

LA MAISON INTERNATIONALE DE LA POESIE – ARTHUR HAULOT

Association sans but lucratif créée le 2 avril 1955, O.N.G. à caractère opérationnel auprès de l'UNESCO, gère :

- le *Journal des Poètes*, miroir permanent de la poésie mondiale depuis 1931,
- les *Biennales Internationales de Poésie*,
- la *Journée Mondiale Poésie-Enfance*,
- les *Editions Maison Internationale de la Poésie*,
- la *Banque Internationale de données Poétiques*,
- les *Tribunes Poétiques*.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Accueil :

Un service d'accueil sera assuré le jeudi 4 octobre à la gare de Liège-Guillemins de 9h00 à 18h30. Les participants qui souhaiteraient être accueillis un autre jour sont priés de se faire connaître le plus rapidement possible au secrétariat des Biennales.

Conditions de participation et d'inscription :

Le droit d'inscription est de 65 € à payer à l'arrivée au Palais des Congrès, (30 € pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi).

Le tarif journalier est de 25 €.

Le formulaire d'inscription ci-joint est à renvoyer, dûment complété et signé, **avant le 3 septembre 2007** au secrétariat des Biennales.

Logement :

Les demandes de logement seront honorées selon leur ordre d'arrivée. Si la catégorie d'hôtel souhaitée ne devait plus être disponible, un logement sera réservé dans un hôtel de la catégorie la plus proche possible. La confirmation de la réservation sera envoyée aux demandeurs dans les meilleurs délais.

Repas :

Les repas sont à la charge des participants.

Contact :

Maison Internationale de la Poésie – Arthur Haulot a.s.b.l.

Chaussée de Wavre, 150

1050 Bruxelles (Belgique)

Tél. : + 32 (0)2 / 511 91 22

Fax : + 32 (0)2 / 511 53 83

E-Mail : info@maison-internationale-poesie.be

URL : www.maison-internationale-poesie.be

XXVe BIENNALE INTERNATIONALE DE POESIE
Liège (Belgique) 4-7 octobre 2007

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer au Secrétariat des Biennales, 150, chaussée de Wavre, B-1050 Bruxelles (Belgique) **avant le 3 septembre 2007.**

Prière de compléter **en majuscules.**

M/Mme Nom : Prénom : Nationalité :

Adresse :

Pays : Tél. :/..... Fax :/..... E-mail :

- participera (*)
- ne participera pas (*) à la XXVe Biennale Internationale de Poésie.

Date d'arrivée : Date de départ :

Il (elle) sera accompagné(e) de (Nom-Prénom-adresse) :

.....

Le (la) soussigné(e) paiera le droit d'inscription à son arrivée à Liège (65€ par personne – 30€ pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi.).

Signature et date :

DEMANDE DE LOGEMENT

A retourner au Secrétariat des Biennales, 150, chaussée de Wavre, B-1050 Bruxelles (Belgique) **avant le 6 août 2007.**

Prière de compléter **en majuscules.**

M/Mme Nom : Prénom : Nationalité :

désirechambre(s) à l'hôtel - ou à l'Auberge de Jeunesse de Liège (*)

simple (*) double (*) triple (*)

Pourpersonnes Prix souhaité (€) _____

Date d'arrivée :Date de départ :

Remarques :

Signature et date :

N.B. : En cas de désistement, le soussigné s'engage à prévenir le secrétariat **avant le 29 août 2007**, afin que la réservation puisse être annulée, faute de quoi, les frais de logement seront à sa charge.

(*) *Biffer les mentions inutiles.*